

FORMATION SAM. 24 & DIM. 25 JANVIER 2026 | DAUENDORF (67)

Le geste du chef, l'expressivité de l'orchestre

Le travail du chef d'orchestre ressemble souvent à une quête du bon geste : celui qui permet par un mouvement clair, adapté et expressif de transmettre son intention musicale.

Comment s'assurer que les gestes choisis sont justes ? Qu'ils ont un impact direct sur le son et qu'ils correspondent aux besoins de l'œuvre et de l'ensemble ? Cette formation propose d'explorer la technique de direction afin de développer et parfaire le vocabulaire gestuel des chefs. Des temps de mise en situation avec un orchestre d'application donneront l'opportunité à chacun et chacune de tester l'efficacité de leurs gestes et de construire, peu à peu, une direction plus maîtrisée et plus musicale.

Objectifs

- Apprendre à développer une gestuelle personnelle précise, adaptée et efficace
- Enrichir son vocabulaire gestuel pour aller de la battue vers la transmission d'une intention musicale
- Apprendre à analyser l'impact des gestes sur le son produit par l'ensemble
- Expérimenter différentes manières de donner des consignes non verbales

Publics

Chef·fe·s d'orchestre, directeur·rice·s artistiques, encadrant·e·s d'ensembles instrumentaux (novices à expérimenté·e·s)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Prérequis

- Avoir une bonne maîtrise des gestes de bases de la direction d'orchestre
- Être en situation d'encadrement ou de direction d'un orchestre
- Être en mesure de préparer et de diriger le répertoire proposé

Contenus

- Exercices pratiques autour des gestes du chef d'orchestre
- Installation d'un tempo
- Travail sur la coordination et l'indépendance des mains
- Travail sur l'efficacité du geste efficace, au service de l'expressivité
- Mise en pratique avec un orchestre d'application

Conditions de réussite

- S'engager à être présent sur tous les temps de la formation
- S'engager à préparer le répertoire et à être en capacité de le diriger

Démarche pédagogique

- Auto-positionnement à l'inscription
- Formation en présentiel
- Exercices pratiques et mise en situation avec un orchestre

Accompagnement pédagogique et technique du stagiaire

Entretien en amont si nécessaire

Nombre de places disponibles

12 places

Intervenant

Stéphane Delley, chef d'orchestre et professeur de direction d'orchestre

Stéphane Delley étudie la trompette et la direction au Conservatoire de Fribourg. Après l'obtention d'un diplôme professionnel de direction pour ensemble à vent dans la classe de Jean-Claude Kolly, il participe à différentes masterclass aux côtés de grands chefs comme Eugene Migliaro Corporon, Jan Corber ou Douglas Bostock.

Il a dirigé plusieurs orchestres d'harmonie et brass band en Suisse et aux Etats-Unis. Aujourd'hui, il partage son temps entre la direction de deux orchestres et l'enseignement de la direction pour orchestres à vent au sein du Conservatoire de Fribourg. Actif dans le cadre de l'association WASBE Suisse (World Association for Symphonic Band and Ensembles) depuis quelques années, il en est aujourd'hui son président. Il est membre du comité international depuis 2017. En 2019, il intègre la commission musique de l'Association Suisse de Musique.

Informations pratiques

Dates: sam. 24 & dim. 25 janvier 2026 Horaires: 9h30-12h30 / 14h-17h Durée totale de la formation: 12h Lieu: 50 rue principale, 67350 Dauendorf

Tarifs

Formation professionnelle : 250€
Tarif individuel : 120€
Tarif réduit* : 90€
+ adhésion 2026 : 5€

*étudiant·e·s, moins de 25 ans, demandeur·se·s d'emploi, bénéficiaires du RSA, détenteur·rice·s d'une carte d'invalidité (sur présentation d'un justificatif)

Inscription

Formulaire en ligne sur le site de Cadence (rubrique « Formations ») www.cadence-musique.fr

Date limite d'inscription : 19 janvier 2026

Contacts

Cadence, pôle musical régional 03 88 23 40 80 contact@cadence-musique.fr

Chloé Bricout, Chargée de projets artistiques & EAC c.bricout@cadence-musique.fr
07 50 02 60 58

Prise en charge de votre formation

Cadence est un organisme de formation professionnelle continue.
Cette formation est éligible à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation professionnelle.
Pour plus de renseignements et pour obtenir une aide dans vos démarches, contactez-nous.

Adhésion

Pour participer à une action, l'adhésion à l'association est obligatoire. Elle est de 5€ par année civile pour les personnes physiques et de 20€ pour les personnes morales.

Partenariat

En partenariat avec l'Harmonie Concordia de Dauendorf.